



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 31 janvier 2022

Question sur le réaménagement du parc de la Gournerie

La concertation pour le réaménagement du parc de la Gournerie se termine aujourd'hui et nous voudrions poser ici les questions que nous ne pouvons formuler sur le site "je participe à Saint-Herblain" tellement le questionnaire est étroit puisqu'il ne concerne qu'une prairie. Nous avons à Saint-Herblain, avec ce parc, un vrai espace naturel et forestier. Et d'ailleurs quand il est dit dans la présentation que "l'aspect sauvage a disparu à la suite d'un entretien conventionnel de la forêt" nous sommes surpris puisque le débardage se fait avec un cheval. Nous lisons aussi que "les fauches auront lieu en dehors des périodes de reproduction" et pourtant c'est déjà ce que pratiquent les agents et ce qu'ils nous ont expliqué lors de rencontres dans le cadre de l'Agenda 21 par exemple ou au cours de journées du patrimoine...

Le problème n'est pas tant de poser de nouveaux panneaux avec la charte graphique de la Ville mais plutôt d'entretenir la boucle de promenade "La Pâturage aux Boeufs" figurant sur le dépliant du circuit pédestre "Gournerie - Chatterie".

Dans le parc, est-ce qu'une allée en sable blanc est vraiment nécessaire ?

Ce dont notre ville doit se charger, c'est d'animer un vrai dialogue entre les différents riverains et visiteurs ou usagers de cette forêt pour que sa riche biodiversité puisse être protégée.

En résumé, pour notre groupe Saint-Herblain en Commun, interpellé par des riverains, la question est de savoir quand et comment une vraie concertation va s'ouvrir avec toutes les parties prenantes de cet espace ?



Citoyen-nés
engagé-es